

*Au Puits
de
La Paracha*

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Kora'h



FEUILLET HEBDOMADAIRE AU PUIITS DE LA PARACHA

Pour toute remarque,
éclaircissement ou tout
autre sujet il est possible
de nous contacter:
Par téléphone: (718) 484 8 136

ou par Email:
Mail@BeerHaparsha.com

Chaque semaine diffusé gratuitement par mail.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

En hébreu:

באר הפרשה
subscribe@beerhaparsha.com

En anglais:

Torah Wellsprings
Torah@torahwellsprings.com

En Yiddish:

דער פרשה קוואל
yiddish@derparshakval.com

En Espagnol:

Manantiales de la Torá
info@manantialesdelatorah.com

En Français:

Au Puits de La Paracha
info@aupuitsdelaparacha.com

En Italien:

Le Sorgenti della Torah
info@lesorgentidellatorah.com

En Russe:

Колодец Торы
info@kolodetztory.com



AUX ETATS-UNIS: Mechon Beer Emounah
1630 50th St, Brooklyn NY 11204
718.484.8136

EN ISRAËL: Makhon Beer Emouna
Re'hov Dovev Mecharim 4/2
Jérusalem
Téléphone: 02-688040

Edité par le Makhon Beer Emouna
Tous droits de Reproduciton réservés

La reproduction ou l'impression du feuillet de quelque manière que ce soit à des fins commerciales ou publicitaires sans autorisation écrite du Makhon Beer Emouna est contraire à la Halakha et à la loi.

Au Puits de La Paracha

Kora'h

**« C'est de Toi que vient leur repos »¹ :
grâce à la Emouna, un homme s'épargne
bien des disputes**

Cette Paracha a été largement développée par les commentateurs pour nous inciter à fuir les disputes à l'extrême. La Torah elle-même nous ordonne : « *Et il ne sera pas comme Kora'h et son assemblée.* » (17, 5) Certes, nous n'avons aucune idée de la nature de cette dispute, cependant tout ce qui est écrit dans la Torah constitue un enseignement, et nous montre l'attitude à adopter en ce qui concerne la jalousie et la discorde.

En tout premier lieu, nous devons en tirer une leçon au sujet de la Emouna. Car toute dispute ou friction prend en effet sa source dans un manque d'Emouna et de confiance en D.

Expliquons-nous : chacun se préoccupe de lui-même et de sa subsistance et veille à son honneur, si digne de respect (d'après lui) comme il veillerait à la couronne du roi en personne. Dès lors, si quelqu'un en venait à toucher à cet honneur ou à cette subsistance, et même si seulement il lui semblait qu'il en était ainsi, il s'armerait d'une "sainte fougue" pour aller venger son bon-droit bafoué. A partir de là, la voie est toute tracée pour allumer le feu de la discorde et le transformer en brasier dévorant tout sur son passage.

Si, en revanche, il était imprégné d'une foi solide que tout provient du Ciel, il reconnaîtrait que l'intégralité de son sort est placée entre les mains du Créateur et que toute sa réussite à cette heure, dans tous les domaines, jusqu'aux moindres détails, est le fait d'Hachem. Dès lors, **il ne ferait pas autant cas des tentatives d'autrui de lui**

porter préjudice, puisque rien ne se produit de soi-même ni à cause d'un tiers, mais seulement et uniquement par la volonté Divine.

L'histoire extraordinaire suivante a été rapportée par son protagoniste :

Cet homme gère, pour gagner sa vie, une agence immobilière. Voici plusieurs années, il acheta un immense bâtiment de plusieurs milliers de mètres carrés destinés à la location (d'habitations et de bureaux), afin d'en retirer de très gros bénéfices. Mais, du Ciel, on en décida autrement, et il ne réussit pas à en louer le moindre mètre carré. Nombreux, pourtant, furent ceux qui vinrent visiter les locaux, néanmoins, à chaque fois, les choses en restèrent là, et l'immeuble demeura désespérément vide. Non seulement, il ne perçut aucun loyer, mais en outre, chaque mois, ce furent des dizaines de milliers de shekels qui sortirent de son compte afin de rembourser les prêts immobiliers engagés. Les pertes allèrent en grandissant sans la moindre lueur d'espoir à l'horizon (c'était l'époque du Corona, et les gens s'abstenaient de se lancer dans des affaires), jusqu'à ce qu'il réalise que si le Saint-Béni-Soit-Il ne lui faisait pas un miracle, il allait tout droit à...

Voici deux ans, le 1^{er} Tamouz, un ami lui annonça : « Aujourd'hui, c'est la Hilloula de Rabbi Kalonimus Kalman, fils de Aharon Halévi, l'auteur du Maor Va Chémech. Pour ton bien, allume une bougie pour l'élévation de cette âme sainte et il intercédéra en ta faveur pour hâter ta délivrance. » L'homme réfléchit et accepta. Néanmoins, il se dit, qu'auparavant, il serait bon d'étudier un peu son commentaire. Il prit le livre en question qui s'ouvrit tout seul à la Paracha de Michpatim, à l'endroit où l'auteur

1. Rituel de la prière de Chabbat

explique le verset (Chémot 23, 25) : « *Et vous servirez Hachem votre D. et Il bénira ton pain et ton eau, et J'enlèverai la maladie d'entre ton sein* » :

« Les commentateurs se sont déjà demandé pourquoi le verset débute au pluriel par la formule : "*Et vous servirez Hachem*", et se termine au singulier : "*Il bénira ton pain et ton eau, et J'enlèverai la maladie d'entre ton sein*". Il n'est en effet pas écrit : "*Il bénira votre pain et votre eau, et J'enlèverai la maladie d'entre votre sein*".

La Torah nous enseigne ici la force de la prière en communauté. L'essentiel du travail de l'homme consiste à s'associer à la communauté pour tout ce qui concerne le service Divin, l'étude de la Torah ou la prière (...), **et s'il prie en communauté, il peut être certain qu'il recevra chaque jour une large subsistance et que ses entreprises seront bénies. La prière en communauté a le pouvoir d'annuler tous les mauvais décrets** רח"ל (...). C'est le sens du verset : "*Et vous servirez Hachem votre D.*" rédigé au pluriel. Or, "Quel est le 'service' par excellence ? C'est la prière" (Taanit 2a). **La Torah vient donc dire que si "vous servez Hachem" votre D. ensemble, à savoir si vous priez ensemble avec la communauté** (d'où l'emploi du pluriel ; n.d.t), **alors, "Il bénira ton pain et ton eau" : la subsistance de chacun en sera bénie, et vous gagnerez bien et largement votre subsistance.** »

L'homme comprit le message et, sur le champ, il prit scrupuleusement la résolution de ne prier qu'avec un Minyane. Ses proches tentèrent de le dissuader d'une telle décision si difficile à tenir (selon ses fonctions et sa situation). Ils lui conseillèrent de ne s'engager que pour une seule prière par jour, et de passer ensuite, s'il réussissait, aux trois prières quotidiennes, mais il demeura ferme dans sa décision. Et effectivement, il s'y conforma vaillamment coûte que coûte, à tel point qu'il dût, une fois qu'il se trouvait à l'étranger pour affaires, voyager durant de longues heures afin de trouver un Minyane.

Il va sans dire que la bénédiction de ce Tsadik ne fut pas vaine. Très rapidement, en l'espace de quelques semaines, il parvint à louer une partie de son bien, et un mois plus tard, il mérita de voir la réussite dans ses entreprises et il parvint à en louer encore une grosse partie. Et, cela ne fit, ensuite, que continuer. De manière tout à fait extraordinaire, **le 1^{er} Tamouz** de l'année dernière, un an jour pour jour après avoir pris cette résolution, il signa un contrat avec deux autres locataires sur les dernières parties du bâtiment qui lui restaient et, grâce à D., il put bénir l'achèvement de son affaire. Tout le bâtiment se trouvait occupé par des locataires qui lui versaient mensuellement leur loyer. Il ajouta ensuite qu'il fit part de son histoire à plusieurs de ses amis qui, eux-aussi, virent des merveilles après avoir veillé à prier régulièrement en communauté.

La subsistance ne dépend ni de l'intelligence ni des capacités personnelles, mais seulement de la bénédiction Divine, comme on le voit à travers cet exemple : cet homme prévoyait, en achetant une immense surface, devenir riche "comme Kora'h". Mais, il se retrouva, dans les faits, bloqué dans ses entreprises sans gagner le moindre centime. Seulement après que les portes du ciel s'ouvrirent, il mérita de voir se déverser sur lui l'abondance !

Le Zérah Chimchone (sur notre Paracha) écrit, lui aussi : « Celui qui entretient la dispute et désire se venger de celui qui l'a offensé ou humilié, c'est nécessairement parce qu'il pense que cet affront lui est arrivé illégitimement. C'est pour cette raison qu'il crie vengeance. **S'il réfléchissait au fait qu'il existe un Juge et un jugement, et que personne ne reçoit le moindre petit coup sur son doigt sans que cela n'ait été décrété d'En-Haut, il n'aurait aucune raison de vouloir se venger. Car tout s'est accompli selon la volonté d'Hachem, et l'auteur du préjudice n'a été que Son émissaire.** C'est ce que déclara David : « *C'est Hachem qui lui a dit d'insulter.* » (Chemouel II 16, 10) Il s'ensuit que, selon son avis (de celui qui désire se venger), Hachem aurait abandonné le monde à lui-

même, comme le prône l'idéologie des premiers insensés, et il est donc appelé un apostat fini. »

D'après cela, le Zérah Chimchone explique l'enseignement de la Guemara (Nédarim 22b) : « Rabba, le fils de Rav Houna, dit : quiconque se met en colère, même la Présence Divine n'a pas d'importance à ses yeux, comme il est dit : "*Le méchant, du haut de sa colère, ne recherche rien, il n'y a point de D., ce sont là toutes ses pensées.*" » Car par sa colère, il montre qu'il lui semble que quelqu'un l'a offensé et lui a occasionné une peine. Il lui manque par conséquent la Emouna que **tout, absolument tout, est le fruit de la parole Divine.**

C'est également ce qu'écrit le Chla'h (Chaar Ha Otiote, Emouna §48) : « L'homme doit avoir la foi que tout ce qui lui arrive provient d'Hachem. **Par exemple, si un homme méchant l'a vexé, méprisé, humilié ou l'a insulté, il l'acceptera avec amour, parce que "c'est Hachem qui lui a dit d'insulter"**, et il n'est qu'un émissaire d'Hachem qui agit à cause de ses propres fautes (...). C'est ainsi qu'il devra se conduire lors de chaque évènement, bon ou mauvais. Il aura foi que cela provient d'Hachem. »

Une fois, Rav Acher Freund commanda une immense quantité de poulets afin de les distribuer aux pauvres (les œuvres bienfaisance de Rav Acher Freund en faveur des pauvres étaient célèbres). A ce moment-là, il n'avait pas de quoi les payer. Il emprunta donc une grosse somme d'argent, et, avec l'aide d'Hachem, la livraison arriva. Des Avrèkhim dévoués la déchargèrent dans un container qui faisait office de chambre froide.

Malheureusement, se trouvait alors là-bas, une personne qui, pour des raisons qui seraient trop longues à expliquer ici, se mit en colère et alla débrancher le courant. C'était l'été et la chaleur était torride. Au bout de seulement quelques heures, une odeur abominable se répandit de partout ! La catastrophe se révéla au grand jour : l'immense quantité de poulets avait pourri, et on fut forcé de tout jeter à la poubelle !

Lorsque Rabbi Acher entendit ce qui était arrivé, il demanda sur le champ à son chauffeur de le conduire jusqu'à la forêt et de l'attendre. Mais, la curiosité du chauffeur fut plus forte que lui, il se demandait ce que pouvait faire son Maître là-bas et, en particulier, à un tel moment. Il s'approcha donc de l'endroit où celui-ci se trouvait et, tout en restant dissimulé, il écouta. Le Rav "conversait" avec Hachem, et épanchait son cœur à haute voix :

« Maître du monde, disait-il, ce n'est pas lui, c'est Toi, ce n'est pas lui, c'est Toi », comme pour signifier : « Ce n'est pas lui qui a débranché le courant, qui a abimé les poulets et provoqué cette immense perte ! C'est Toi, mon Père céleste, qui a fait cela, pour le bien ! » Après quoi, il regagna la voiture.

Juste avant de prendre la route, il dit à son chauffeur : « Toutes mes excuses, mais retourne sur tes pas, j'ai oublié encore une chose ! » Il retourna à l'endroit où il s'était tenu auparavant, et il dit alors : « Ce n'est pas lui, c'est Toi ! **Tu as très bien fait !** »

En outre, il est fréquent que **la raison et la racine de la dispute résident dans la jalousie que l'homme éprouve envers son prochain.** Lorsqu'il assiste à sa réussite, et qu'il lui semble qu'il lui prend quelque chose et s'enrichit sur son compte, il trouve n'importe quel accusation et prétexte pour déclencher une querelle, comme l'enseignent Haza'l (Midrach Rabba au début de la Paracha, rapporté dans Rachi) : « **Qu'a vu Kora'h pour être en désaccord avec Moché ? Il a jalosé Elitsafane.** » Or, le remède contre la maladie de la jalousie est d'avoir une foi entière qu'un homme ne peut prendre quelque chose qui a été réservée pour son prochain, et que chacun reçoit exactement ce que le Créateur du monde a décrété à son égard.

Dans son livre "Beth Yaakov", l'auteur rapporte, à ce sujet, au nom de Rav Boname de Parchis'ha : « **La racine du service d'Hachem consiste à s'éloigner au plus haut point de la jalousie,** car de celle-ci germent les désirs et l'orgueil. **La racine de**

la Emouna est que le Créateur est Tout-puissant, qu'Il dirige avec une providence individuelle toutes les créatures, qu'Il nourrit et subvient aux besoins des animaux les plus gigantesques jusqu'aux plus minuscules, qu'Il donne à chacun ce qui lui est nécessaire, et que chaque homme reçoit ce qui lui faut. S'il devait recevoir davantage, il est certain que le Saint-Béni-Soit-Il le lui donnerait, et personne n'est en mesure de toucher ne serait que d'un cheveu à ce qui lui est réservé (Yoma 38b). Il n'y a donc aucune place pour la jalousie. Aussi, si une personne en vient à avoir ce sentiment envers son prochain, que D. préserve, il devra s'efforcer de le faire disparaître de son cœur et il s'attachera à sa foi en Hachem et en Sa providence. »

Grâce à cela, il explique la formule de la prière des "Zikhrone" dans le Moussaf de Roch Hachana : אֲשֶׁר־יֵאָמֵר אִישׁ שְׁלֹא יִשְׁכַּח וּבֵן אָדָם יִתְאַמֵּן בְּךָ ["L'homme (Ich) heureux est celui qui ne t'oubliera pas, et l'homme (Ben Adam) qui fera des efforts pour Toi"] :

« Car celui qui n'oublie pas Hachem et a foi constamment en Lui, est loin de la jalousie. Certes, au niveau de Moché Rabbénou qui est appelé "Ich" (dans le verset 12, 3 : (וְהָאִישׁ מוֹשֶׁה : 3 : 11, 29) : "Es-tu jaloux pour moi". Néanmoins, même celui qui n'est pas arrivé à ce degré mais seulement à celui de "Ben Adam", devra continuer à faire des efforts pour s'attacher à Toi, et grâce à cela, la jalousie disparaîtra de son cœur. »

Il existe une parabole connue à propos du verset (Michlé 16, 7) : « *En améliorant ses voies auprès d'Hachem, même les ennemis d'un homme feront la paix avec lui* » :

Un homme rentre chez lui après une journée de travail éreintante. Il désire boire un verre d'eau, s'approche du robinet, l'ouvre et... découvre qu'il n'y a pas d'eau ! Que fait-il ? Il se met à tourner le robinet dans tous les sens, sans succès, tant et si bien, qu'il réussit à le casser. Obstiné, il achète un nouveau robinet. Néanmoins, cela ne fait toujours pas couler l'eau. Il se met

alors à démonter la tuyauterie qui amène l'eau, mais cela non plus n'aide en rien. C'est alors que son ami passe près de lui et l'apostrophe en lui disant : « Qu'as-tu à t'en prendre à ta tuyauterie et à ton robinet ? Adresse-toi plutôt à la mairie. Ce sont eux qui amènent l'eau jusqu'aux maisons de la ville, ce sont eux qui t'ont coupé l'eau parce que tu n'as pas payé ta note. Tant que tu n'auras pas réglé cette dette, tous les stratagèmes que tu accompliras, toutes les disputes que tu engageras, toutes les réparations que tu feras ne serviront à rien !

Il en est de même en ce qui nous concerne :

Un homme chemine : il lui semble qu'untel lui entrave sa subsistance, que son proche ou son ami lui a saboté son Chidoukh, que son voisin lui cache la lumière du soleil, que le chauffeur a fait en sorte que l'autobus lui passe sous le nez, qu'untel lui a pris sa place dans la file d'attente. Et alors qu'il a couru pour arriver cinq minutes avant la fermeture de la banque, le distributeur ne marche pas. Quelle banque minable !, pense-t-il Untel a entaché sa bonne réputation, un autre lui a pris son poste, etc., etc. Que fait notre "dégourdi" ? Il change d'ami, il médite sur untel, se dispute avec un troisième, et décide de ne jamais pardonner à un quatrième. Qu'il écoute un bon conseil : ce ne sont ni le robinet ni les tuyaux qui sont en mesure de t'amener l'eau ! Aucun être sur Terre ne possède une force quelconque, tout est dirigé d'En-Haut ! Dirige-toi vers la bonne adresse, car c'est de là-bas qu'il a été décidé de te supprimer ta 'Havrouta, ton Chidoukh, ta place dans la file d'attente, ton gagne-pain et tes divers acquis. C'est d'En-Haut que l'on a arrêté de t'octroyer l'abondance et c'est seulement de là-bas que l'on te rendra tout ce dont tu as besoin ! C'est le sens du verset : « *Même les ennemis d'un homme feront la paix avec lui* » : son esprit en sera rasséréné et les tourments qui l'accablent disparaîtront, puisqu'il sera alors en mesure d'accepter tout ce qui lui arrive avec joie et tranquillité.

Vers la fin de sa vie, Rav Zalman Brisel rendit une fois visite à l'un de ses gendres. Pour repartir, on lui commanda un taxi qui devait le ramener jusqu'à chez lui. A cette époque, il marchait déjà difficilement et chaque mouvement lui était difficile. Il avait besoin d'aide pour chaque pas. Or, le bâtiment de son gendre comportait deux entrées donnant sur deux rues différentes. Juste lorsqu'il arriva, à grand peine, accompagné de son petit-fils, près de l'une des entrées, il entendit que le taxi les attendait à la deuxième. Il commença donc à s'y diriger avec son petit-fils, en clopinant, mais entre-temps, le chauffeur avait regagné la première entrée. Ils durent à nouveau opérer un demi-tour en direction de celle-ci. Au beau milieu de ce "manège", Rav Zalman s'adressa à son petit-fils :

« Ne soyons pas comme des "Apikorsim"¹², lui dit-il. Est-ce ce chauffeur qui nous fait tourner en rond ? Il n'est pourtant qu'un émissaire du Saint-Béni-Soit-Il ! **Telle est la volonté du Créateur, or la volonté d'Hachem, il faut l'accomplir avec joie !** » **Et tout en marchant avec peine, il entama une ronde en dansant en l'honneur du Saint-Béni-Soit-Il.** (Histoire recueillie de la bouche de son petit-fils, Rav Moché Landau Chelit'a)

Le Ben Ich 'Haï (Ben Yéhoïada) fait remarquer que dans l'expression de la Guemara (rapportée plus haut, Yoma 38b) : "Personne n'est en mesure de **toucher** d'un cheveu à ce qui est réservé à son prochain", il aurait été plus convenable

a priori de dire : "Personne n'est en mesure de **prendre** même un cheveu de ce qui est réservé à son prochain".

Cela vient suggérer, explique-t-il, que non seulement nul ne peut prendre ce qui est réservé à autrui, mais de plus, on empêchera quiconque, dans le Ciel, d'avoir le moindre **contact** avec ce qui appartient à quelqu'un d'autre. C'est le sens de l'expression : "Personne n'est en mesure de **toucher**" : même de toucher ce qui est réservé à autrui !

Il en donne une illustration à l'aide d'une histoire :

Durant la saison d'été, les nobles et les gens importants avaient l'habitude d'établir leur résidence dans la nature, à un endroit où l'air était pur. Ils y montaient alors leur tente sur des piliers plantés profondément dans le sol. Or, en ce lieu, était enterrée une jarre remplie d'or et de pierres précieuses. Cependant, pendant de longues années, personne ne creusa à l'endroit précis pour y planter sa tente. Jusqu'à ce qu'arrive l'homme à qui cet argent et cette richesse étaient destinés. La première fois qu'il creusa, le Saint-Béni-Soit-Il fit en sorte que ce soit au bon endroit et il trouva ainsi le trésor en question. "Personne n'est en mesure de **toucher**", nous dit la Guemara : aucun de ses prédécesseurs ne creusa ni même ne **toucha** l'endroit autour du trésor qui lui était réservé.